

tranquillité, sympathie. Malgré cette immense agglomération, il n'y a eu d'accident nulle part.

— Parmi les récompenses gouvernementales dont le mois d'août est l'occasion, nous devons citer la nomination de chevalier de la Légion d'honneur accordée à M. Alexandre Jouve, rédacteur, depuis trente-cinq ans, du *Courrier de Lyon*, écrivain sérieux et convaincu, défenseur énergique et courageux des principes d'ordre si violemment attaqués; à M. Gaches, rédacteur du *Mémorial de la Loire*; à MM. Duclos, maire de Saint-Chamond; Gromier, médecin; Chalamet, professeur au lycée de Lyon; Marny, médecin; Brun de Villeret, conseiller; Béranger, avocat général; de Chantelauze, auteur de précieux travaux historiques; de Boissieu du Tired, sous-chef de bureau au ministère de la maison de l'Empereur.

Ont été nommés officiers : M. le marquis d'Albon, membre du Conseil général du Rhône; M. Terme, député.

Commandeurs : MM. Laurent Descours et Le Hon. C'est aussi une récompense pour une vie d'honneur et de vertu que celle accordée par le suffrage du peuple à un de nos plus savants et plus aimés collaborateurs. A Villars, dont le canton a été récemment constitué, M. Valentin Smith a été élu membre du Conseil général par 691 voix sur 695 votants. C'était à dire, cette fois : *Plaudite, cives*.

— On nous annonce la prochaine arrivée à Lyon de S. M. l'impératrice et du jeune prince impérial. Des fêtes accueilleront leur visite. Une exposition des produits lyonnais aura lieu au Palais du Commerce. D'après le *Progrès*, S. M. inaugurerait le boulevard de l'Empereur à la Croix-Rousse, et ferait une apparition à l'hospice de Sainte-Eugénie, à Oullins. Nous savons également, dit le *Salut public*, que tous les fonctionnaires et un grand nombre de dames sont convoqués à l'Hôtel-de-Ville pour le 24 août, à cinq heures du soir. On espère que la présence des augustes visiteurs fera faire un pas à cette question si agitée de l'Exposition lyonnaise. Ce serait un bienfait pour Lyon.

— M. Labaume, qui venait de se rendre à Saint-Joseph pour purger les condamnations de presse qui l'avaient frappé, a été, grâce à l'amnistie, immédiatement remis en liberté. Il s'agissait de neuf mois de prison. Aux félicitations de ses amis se sont joints bientôt de tristes compliments de condoléance. A peine libre, M. Labaume perdait le plus jeune de ses fils.

— Le concours général des lycées de province a été honorable pour le lycée de Lyon; il a obtenu le deuxième prix de dissertation française, et trois accessits.

— Mgr l'archevêque de Lyon a publié un mandement annonçant la